



Gérer - PROGRAMME

CESSION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE : MODALITES D'IMPOSITION DES PLUS VALUES PROFESSIONNELLES ET DISPOSITIFS D'EXONERATION

Code : PR0100994106

Modalités

Durée :

3.50 heures soit 0.50 jour(s).

Intervenant :

Edouard CHAUVET, Formateur concepteur- animateur, diplômé d'expertise comptable et de l'AUREP

Profils des apprenants :

- Dirigeants d'entreprises BIC ou BNC exerçant en entreprise individuelle - adhérent ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun
- Niveau : Fondamentaux

Effectif :

- Minimal : 5
- Maximal : 10

Lieu :

A distance

Tarifs :

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

CESSION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE : MODALITES D'IMPOSITION DES PLUS VALUES PROFESSIONNELLES ET DISPOSITIFS D'EXONERATION

- Adhérent : 80.00 HT - 96.00 TTC
- Non Adhérent : 80.00 HT - 96.00 TTC

Description du programme

Cette formation vous propose de traiter les conséquences fiscales de la vente d'une entreprise individuelle relevant de l'impôt sur le revenu (détermination et imposition des plus values, régimes d'exonération).

Objectifs pédagogiques

- Connaître les conséquences fiscales de la vente d'une entreprise individuelle relevant de l'impôt sur le revenu (détermination et imposition des plus values, régimes d'exonération)

Contenu de la formation

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

CESSION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE : MODALITES D'IMPOSITION DES PLUS VALUES PROFESSIONNELLES ET DISPOSITIFS D'EXONERATION

- Détermination des plus-values professionnelles . Distinction entre plus-values court terme et long terme. Traitement des moins-values. Modalités d'impositions à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales ou prélèvements sociaux.
- L'exonération des plus-values professionnelles en fonction du prix de cession (article 238 quindecies du CGI). Conditions et portée de l'exonération. Cumul avec d'autres dispositifs d'exonération.
- Le régime d'exonération des plus-values professionnelles réservé aux très petites entreprises en fonction d'un seuil de chiffre d'affaires (article 151 septies du CGI). Conditions et portée de l'exonération. Cumul avec d'autres dispositifs d'exonération.
- Le régime d'exonération des plus-values professionnelles pour durée de détention de l'immeuble (Article 151 septies B du CGI). Conditions et portée de l'exonération. Cumul avec d'autres dispositifs d'exonération.
- Le régime d'exonération des plus-values professionnelles des PME en cas de départ à la retraite (Article 151 septies A du CGI). Conditions et portée de l'exonération. Cumul avec d'autres dispositifs d'exonération.

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des cas pratiques personnalisés. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.
- Quiz en salle.

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction des stagiaires - Evaluation en formation par le formateur.

Accessibilité :

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

CESSION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE : MODALITES D'IMPOSITION DES PLUS VALUES PROFESSIONNELLES ET DISPOSITIFS D'EXONERATION

- Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques liés à votre handicap à s.douhet@cgamp.asso.fr

Financement :

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP

s.douhet@cgamp.asso.fr

05 62 16 73 54

06 12 25 12 78

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025